



Mot du maire

En janvier, vous aviez l'habitude de recevoir dans vos boîtes aux lettres le « Petit bulletin » qui retraçait la vie communale et municipale de l'année écoulée. Dès notre prise de fonction, nous avons fait le choix de vous informer plus régulièrement à travers une nouvelle formule du bulletin que nous appelons « Malaf' Actua ». Cette troisième édition, riche en actualités, contient une page annexe à laquelle vous êtes habitués. Il s'agit du calendrier 2021 des manifestations et des numéros utiles.

Nous laissons derrière nous une année qui sera certainement gravée dans les livres d'histoire ; une année lourde de conséquences qui a vu naître des élans de solidarité et démontré notre capacité d'adaptation.

C'est ce dernier point que je tenais à souligner en remerciant chaleureusement l'ensemble du personnel communal, les enseignants et l'équipe municipale qui ont redoublé d'efforts pour mener à bien leurs missions de service public malgré des conditions de travail souvent pénibles et harassantes.

Je tenais également à remercier les associations qui, malgré l'annulation de leurs manifestations, ont tenté de nous offrir quelques instants de plaisir à travers le

fleurissement durant la belle saison, les illuminations de cette fin d'année et des opérations de « clic and collect ». Nous avons tous hâte de revivre ces moments de joie et de partage dont les bénévoles en ont le secret.

Cette année 2021 sera marquée par un événement majeur pour notre collectivité : la dissolution du Sivom à partir de ce 1^{er} janvier. Initialement créé, il y a une trentaine d'années, pour gérer l'urbanisme, l'assainissement et les affaires scolaires des communes de Jayat, Malafretaz et Montrevel-en-Bresse, le syndicat n'avait plus de raison d'être depuis le transfert de la compétence assainissement à la CA3B et l'instruction des dossiers d'urbanisme par ses services. Les conséquences de cette dissolution ne seront pas perceptibles par les administrés puisque le service des affaires scolaires sera désormais assuré, dans les mêmes conditions, par la commune.

La facturation des repas du restaurant scolaire et des temps de garderie était réalisée par les agents administratifs du Sivom (Anita Berry et Claudie Chaffaud). Leurs salaires étaient assumés par les trois communes. Malafretaz avait à sa charge environ 11 heures de leur temps de travail hebdomadaire. Afin de continuer à assurer le service de facturation, mais aussi pour renforcer l'équipe du secré-

riat, nous avons décidé de recruter Claudie Chaffaud à raison de 9 heures par semaine. Je lui souhaite donc la bienvenue au sein de notre équipe avec laquelle elle prendra, je l'espère, plaisir à travailler.

Depuis le début de notre mandat, nous n'avons jamais eu l'occasion de vous rencontrer. Les commémorations des deux guerres se sont faites à huis clos, le banquet communal a été annulé, les réunions de quartiers que nous souhaitions organiser n'ont pu avoir lieu et malheureusement, la cérémonie des vœux de la municipalité n'a pas dérogé à cette règle.

Néanmoins, grâce à l'ingéniosité de la commission communication, nous avons pu présenter nos vœux en vidéo. Vous pourrez visionner ou revoir ces instants sur le site de la commune dans Municipalité et intercommunalité / Vie municipale.

Je vous présente mes plus sincères et chaleureux vœux pour cette nouvelle année. Qu'au delà des conditions actuelles, elle vous apporte bonheur, sérénité et bien entendu, la santé. Prenez soin de vous, soyez prudents et restez optimistes pour un avenir qui ne pourra être que meilleur.

Gary LEROUX



Patrick VERNOUX,
1^{er} Adjoint



Sandra PENIN,
2^{ème} Adjointe

Mandat 2020-2026

Les actions menées sur la commune

Les commissions ont beaucoup travaillé ces derniers mois. Voici un état des lieux des travaux du dernier trimestre 2020.

Commission Voirie Fibre optique



Les travaux d'artères principales sont maintenant terminés.

L'entreprise Sogetrel, mandatée par le SIEA, a sollicité la commune pour définir l'emplacement des deux armoires de distribution nécessaires à la couverture de l'ensemble des habitations.

La commission a étudié divers endroits possibles et a finalement décidé de retenir l'espace vert place du village, selon le photomontage ci-dessus.

L'entreprise finalise actuellement ses études et nous attendons une confirmation du planning de réalisation de ces travaux de desserte, espérés courant 2021.

Éclairage public

Continuant à travailler sur la sécurisation des cheminements piétons sur la commune, la commission a décidé d'engager une étude d'éclairage public sur deux secteurs :

- rue Malafertoise, afin d'améliorer la qualité de l'éclairage existant ;
- route de Pillebois, entre la rue Malafer-



toise et la route des anciens combattants, afin de créer de nouveaux points lumineux ;

L'étude technique et financière doit nous être présentée dans le courant du mois de janvier. Nous pourrions alors statuer sur la suite à donner.

Passage piétons RD975

Afin de sécuriser l'utilisation du passage piéton créé en traversée de la RD975 devant la boulangerie Mazuir, il a été décidé, comme évoqué dans le dernier numéro de Malaf'Actu, de réaliser rapidement des travaux provisoires en attendant un aménagement plus global. Sur proposition de la commission, les services routiers du Département ont validé un principe de mise en place de balises et panneaux de signalisation lumineuse.

L'analyse des propositions techniques et financières reçues est en cours avec un souhait d'engagement au plus tôt.

Voirie

Des réserves ont été émises sur les travaux route de Corcelles et route des Poncelières. Il a été convenu de laisser passer l'hiver et de faire le point au printemps sur les reprises à réaliser.

La commission a travaillé avec le service voirie de CA3B sur l'élaboration du programme voirie 2021. La dotation annuelle de 42 000 € nécessitera un arbitrage en début d'année sur les secteurs à prioriser et à retenir.

Commission Bâtiment Illuminations

Durant le mois de novembre, le comité des fêtes a fait le choix d'installer les illuminations. Du fait de la crise sanitaire, ces installations ont été réalisées avec une nacelle par notre agent technique, Jérôme Germain. Ce dernier a toutes les formations et les autorisations requises à l'utilisation du camion nacelle. Les années antérieures, la municipalité confiait l'intervention à une entreprise extérieure pour un coût de pose et dépose de 2 400 € environ. Cette année, nous avons choisis de louer un camion nacelle pour un montant de 160 € par jour.



Élagage

Durant la semaine de location de cette nacelle, un élagage de nombreux arbres a été effectué place de la salle d'animation, cour de l'école, rue des Aubépines... Suite à ces travaux, toute la taille a été broyée et sera réutilisée comme paillage aux pieds des massifs agencés par le comité de fleurissement. Durant 4 journées, Jérôme s'est chargé de recycler ces végétaux à l'aide d'une déchiqueteuse louée 136 € par jour. Petit rappel, le brûlage des végétaux verts est interdit.

Menuiseries



Concernant les bâtiments, le remplacement de toutes les menuiseries des classes primaires et du réfectoire a été effectué lors des vacances scolaires de Noël par l'entreprise GLASS'INOV de Bresse-Vallon. Depuis de nombreuses années, la municipalité envisageait le renouvellement de ces menuiseries. Cette année, grâce à de nouvelles subventions le choix du remplacement total des faces ouest et sud a été retenu. Après consultation de cinq dossiers, analyses financières et techniques, le choix retenu a été une menuiserie aluminium dotée



Jérôme CHAVANEL,
3^{ème} Adjoint



Sylvain BELFIS,
Conseiller délégué

de vitrages conformes aux nouvelles normes. Cette réalisation d'un montant de 34 865 € HT subventionnée à hauteur de 80 %, le restant à charge à la commune sera amorti rapidement grâce aux économies de chauffage.

Ces travaux se réalisant durant les vacances scolaires, l'activité scolaire en était peu perturbée.

Matériel

La commune a fait acquisition d'une remorque d'un PTAC de 500 kg afin de faciliter les travaux de notre employé. Cette remorque pourra être mise à disposition des associations locales après demande et accord des élus.

Bureau des élus

Courant 2021, un aménagement de l'appartement situé au-dessus de la mairie sera réalisé de façon à créer une nouvelle salle de réunion et un bureau pour recevoir en confidentialité les rendez-vous pris auprès des élus.

La cure

Depuis le 15 novembre, l'appartement supérieur de la cure est de nouveau loué. Une réflexion sur le devenir de ce bâtiment sera menée durant 2021.

Commission Communication

L'année se termine et plusieurs projets ont pu être menés à terme grâce à une équipe motivée : création d'un nouveau logo, mise en place d'une diffusion trimestrielle du petit bulletin devenu Malaf'Actu, rafraîchissement du site internet, lancement d' « Alerte SMS ». Les idées ne manquent pas et ne demandent qu'à être développées au cours de notre mandat.

Parc informatique

Le parc informatique de la mairie était vieillissant, voire très vieillissant. Certains postes fonctionnaient encore avec des systèmes d'exploitation n'étant plus mis à jour depuis 2014. Nous avons fait le choix de revoir entièrement l'archi-



tecture du réseau informatique pour permettre à nos secrétaires de poursuivre le télétravail dans de bonnes conditions. Deux ordinateurs portables performants accompagnés chacun d'un écran large 24 pouces, une base de données localisée et accessible à distance permettant le partage des fichiers et une sauvegarde quotidienne des données délocalisée ont été installés. Une amélioration de l'ergonomie des postes de travail des secrétaires est également à l'étude. Initialement, le budget 2020 prévoyait un investissement de 6 800 € pour le matériel informatique. Le coût réel s'élevait à 5 450 €. Quant à la maintenance, la commune va réaliser une économie d'environ 300 € par an.

Téléphonie

La partie téléphonie a été améliorée. Nous avons opté pour une solution IPBX (Commutateur téléphonique utilisant le protocole internet) qui permet entre autres, la prise de deux appels simultanés sur le numéro de la mairie. Chaque secrétaire peut ainsi communiquer simultanément sur la même ligne. Une pieuve de conférence sera prochainement installée en mairie permettant ainsi une communication en mains libres à plusieurs dans le cadre d'une réunion à distance par exemple. Grâce à ce changement de matériel et à la renégociation des contrats, la commune réalisera une économie d'environ 220 € par mois.

Manifestations

Les cérémonies de commémoration, les vœux de la municipalité, les manifestations associatives n'ayant pas pu avoir lieu, la municipalité réfléchit à un événement

permettant d'inviter la population avant l'été si la situation sanitaire le permet.

Site internet

Le site internet est quotidiennement mis à jour, n'hésitez pas à le parcourir pour connaître les dernières actualités. Pour ce dernier trimestre, la cérémonie de la commémoration du 11 novembre et le téléthon ont plus que doublé la moyenne du nombre de consultation à notre site. Vous avez également la possibilité de formuler, en bas de la page d'accueil du site internet, des demandes qui peuvent concerner des idées, des thèmes, des interrogations... que vous souhaiteriez voir traités par la municipalité.

Commission Affaires Scolaires

Projets à court terme

Nous avons décidé de changer les copieurs de l'école et de la mairie qui, pour l'un d'entre eux, arrivait en fin de contrat. Une des pistes explorée nous permettrait de réaliser une économie de 120 € par mois avec un matériel bien plus performant.

Rentrée de novembre

Nous savions que cette rentrée devait se faire dans les mêmes conditions que précédemment. Néanmoins, l'annonce du renforcement du plan Vigipirate, nous a obligé à réorganiser l'accueil des enfants dans l'enceinte de l'école, afin d'assurer leur sécurité et celle du personnel. Plusieurs solutions ont été mises en place avant de trouver la plus satisfaisante afin de garantir le bien-être de l'enfant et retrouver le contact avec les parents.

Conseillères Municipales



Laurie PASCAL

Florence PIRAT



Mandat 2020-2026 (suite)

Rythme scolaire

Un événement était connu et attendu pour cette rentrée : le sondage sur les rythmes scolaires. Pour répondre à cette question qui se pose régulièrement, il avait été annoncé qu'un sondage serait proposé aux parents pour connaître leur souhait. En octobre, la municipalité a réuni tous les acteurs concernés : les représentants de parents d'élèves, le personnel périscolaire et les enseignants, chacun a pu s'exprimer et contribuer à l'élaboration du sondage. Nous avons convenu qu'il serait proposé à tous les parents qui auront un enfant scolarisé à la rentrée 2021 et que le rythme scolaire appliqué serait le résultat du vote majoritaire.

172 sondages ont été distribués, et 145 ont été exprimés. Le résultat est le suivant : pour le maintien à 4,5 jours : 48,27%, pour un retour à 4 jours : 44,14 % et 7,58 % ne se prononcent pas. Pour la rentrée 2021, le rythme scolaire restera à 4,5 jours. Cette rentrée, certes lointaine, commence déjà à être préparée, et nous espérons qu'elle pourra se dérouler dans des conditions normales.

Personnel périscolaire

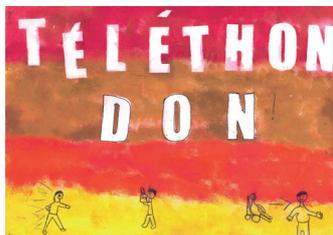
En cette fin d'année, nous pouvons féliciter le professionnalisme de toutes les personnes qui interviennent auprès des enfants. Car dans des conditions de travail parfois difficiles (absences de personnel, surcharge de travail, contraintes sanitaires...), ils ont tout de même su apporter de la magie et de la gaieté aux enfants en les accueillant les derniers jours avec un bonnet de père Noël et en leur proposant des activités sur le thème de Noël... M. Chiari qui terminait sa mission à Malafretaz le 18 décembre a également été acteur de ces moments et nous l'en remercions.

Sivom

Suite à la dissolution du Sivom, à compter de la rentrée de janvier 2021, les compétences scolaires reviendront à la commune, ce qui signifie que pour toutes demandes concernant la cantine, la garderie, les inscriptions scolaires, il faudra désormais s'adresser au personnel périscolaire (06 74 73 94 72) ou à la mairie (04 74 25 41 27).

Conseil Municipal Enfants

Les 4 et 5 décembre 2020, malgré les contraintes sanitaires, les enfants du conseil municipal enfants ont voulu participer à l'édition du Téléthon 2020. Malheureusement, l'organisation n'est pas celle qu'ils auraient souhaitée. C'est depuis chez eux, en utilisant de nouvelles technologies, qu'ils se sont mobilisés. Ils ont créé une page de collecte qu'ils ont animée avec des dessins et des photos. Et pour les habitants qui le souhaitaient, un don était possible dans les urnes présentes dans nos boulangeries « la boulangerie d'olivier » et « au Fournil gourmand ». Les enfants du conseil municipal enfants peuvent être fiers de leur action, car grâce à leur mobilisation, ils ont collecté la somme de 485,19 €.



Hobbies

Passions cachées

Issus du règne minéral, les pierres ou les cristaux ont toujours fasciné l'Homme, et leur usage pour se soigner et se protéger remonte à la nuit des temps. Corps solides aux formes géométriques irrégulières et aux multiples couleurs, ils se sont constitués au cours du développement de la terre, mémorisant ainsi ses différentes transformations. Ils sont en quelque sorte la mémoire de notre planète.

Tout d'abord attirée par leur beauté et leur multitude de couleurs, je me suis intéressée par la suite à leur histoire, leurs constitutions aussi différentes que complexes, pour glisser rapidement vers la lithothérapie ou le « Comment accompagner le soin grâce aux cristaux ». Car oui, même si encore aujourd'hui il reste bien difficile de démontrer scientifiquement leur efficacité, les pierres ont des pouvoirs surprenant :

- de par leurs couleurs, elles auront déjà un effet bénéfique bien connu en chromothérapie, tantôt apaisant avec le rose (Quartz rose, rhodonite, kunzite...), tantôt vivifiant avec le orange (Cornaline, calcite...) par exemple.
- De par leur composition, elles auront un effet notoire sur le plan physique – citons en exemple la lépidolite qui contient du lithium (molécule utilisée en médecine comme régulateur de l'humeur) et qui apportera calme et paix intérieur.
- De par leur rôle « d'éponge » elles absorbent et mémorisent tout ce qui passe à leur portée (pollution environnementale, émotions...). Certaines sont même de véritables boucliers protecteurs (Tourmaline, shungite...). Pour exemple, en tant que soignante en milieu hospitalier, je ne me sépare jamais de ma labradorite.

Tout comme l'être humain, le cristal véhicule aussi de l'énergie. Il absorbe l'énergie vibratoire de son environnement, la stocke et la redistribue ensuite. C'est pourquoi les cristaux ont besoin d'être nettoyés et rechargés très régulièrement pour éviter leur « saturation énergétique » et maintenir leur bon fonctionnement.

Pour en obtenir leurs bienfaits, rien de plus simple, les mettre en contact direct avec notre peau en les manipulant, en les portant en pendentif à la hauteur du Chakra désiré, et/ou en bracelet. Les combinaisons n'en sont que multiples. On peut même les utiliser sous forme d'élixir (ou eau de gemme). C'est dire l'infini de leurs possibilités !

Voilà pourquoi toutes ces pierres si précieuses font désormais partie intégrante de ma vie, et m'accompagnent au quotidien. Vous aussi, vous utilisez sans doute et peut-être sans le savoir, une pierre qui rythme le temps, le quartz...

Ce sont elles qui m'ont guidée et permis de découvrir une autre technique holistique qu'est la réflexologie faciale, méthode que je pratique depuis 2 ans maintenant et pour laquelle j'utilise, évidemment, des bâtons en pierre naturelle. Mais ça, c'est une autre histoire...

Si comme Nadia vous souhaitez nous faire partager une passion, n'hésitez pas à vous faire connaître.



Conseillers municipaux



Sandra RUCH

Franck BOUVARD



Actualité

Le Sivom

Un peu d'histoire...

La mutualisation entre les 3 communes a commencé en 1989 par la création d'un SIVU (Syndicat à Vocation Unique) qui avait comme vocation unique la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) des communes de Jayat, Malafretaz et Montrevel.

En 1991, ce syndicat s'est transformé en Sivom ayant pour compétences multiples :

- L'urbanisme prévisionnel et réglementaire

- La gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) et des affaires scolaires

- La réalisation des réseaux d'assainissement et du traitement des eaux usées.

Il est composé de 18 membres (6 par commune), il est dirigé par un président et deux vice-présidents. Son siège et ses bureaux étaient alors situés à Jayat, au moulin Gaud dont il était propriétaire de 1999 à 2018, date à laquelle l'Association des Amis des Moulins s'est porté acquéreur. Pour information, la roue à aube de ce moulin fournit l'électricité des locaux.

Les principales réalisations du Sivom

- Le Sivom a été la première collectivité à travailler sur un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) dans le département de l'Ain. Après plusieurs années de travail et de concertation entre les 3 communes, le PLU est approuvé en 2002. Il sera révisé en 2012 et 2020.

- Affaires scolaires : mise en place du RPI pour l'organisation et la gestion des garderies périscolaires, la gestion et l'emploi du personnel, l'achat groupé pour les repas, le matériel, le mobilier, le matériel informatiques des écoles et le soutien des projets pédagogiques.

- Assainissement : création de 2 stations d'épuration situées sur la commune de Jayat (Une à Cézille en 2000 pour 2000 équivalents habitants et l'autre à Toulon en 2010 pour 800 équivalents habitants). Le Sivom a aussi la charge de la gestion et de la réalisation des réseaux d'assainissement collectif, ainsi que du traitement des eaux usées.

Évolutions

- Transfert du siège du Sivom à la cité ad-

ministrative de Montrevel-en-Bresse.

- La compétence « Assainissement » est reprise depuis janvier 2019 par la CA3B en conformité avec la loi ALLUR.

- Fin du RPI en juillet 2015. En effet, l'évolution du nombre d'élèves dans chaque commune ne justifiait plus la mise en commun des locaux et du transport scolaire entre les différentes écoles.

Suite aux élections municipales de 2020, Mickaël Morel, maire de Jayat, a été élu président du Sivom.

Une concertation entre les maires de Malafretaz et Montrevel a eu lieu et la dissolution a été actée par le conseil syndical du Sivom. En effet, le Sivom n'a plus lieu d'être puisque la compétence restante sera gérée par chacune des trois communes. Cela sera une source de proximité.

La dissolution du Sivom a été effective le 31 décembre 2020 après validation par la préfecture.

Conseil Municipal Enfants

Activités faites par les enfants

Voici quelques photos des activités réalisées par les enfants.



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



CCAS

Une attention pour nos aînés

Les membres du CCAS, Monique Favre, Annick Falcand, Dominique Michel, Pascale Guillet, Nathalie Aupoil-Danthon, Lydie Mauron, Johanne Rivière et Sandra Penin la Présidente, étaient à pied d'œuvre cette fin d'année pour distribuer une petite centaine de ballotins de chocolats à nos aînés de 75 ans et plus. La plus part des personnes rencontrées étaient ravies de ce geste d'attention, regrettant tout de même de ne pas avoir pu se retrouver au restaurant comme habituellement. La garderie et le conseil municipal enfants a également participé à cette action, les uns par la confection d'objets de Noël et les autres à travers une lettre à laquelle ils seraient heureux de recevoir une réponse. Cette distribution a également été l'occasion de présenter à chacun le dispositif permettant de recenser les personnes vulnérables.

L'année 2021 sera marquée par une modification administrative du CCAS, qui prend désormais le nom de Comité Consultatif de l'Action Sociale. Le conseil municipal a décidé de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale pour simplifier la gestion budgétaire. Cet amendement n'affectera d'aucune part, ni ses membres, ni son rôle, ni le budget alloué.

Emploi

Nouvelle recrue

Certains d'entre vous connaissent ce visage... il s'agit de Claudie Chaffaud qui a occupé le poste d'ATSEM durant quelques années à l'école de Malafretaz.



Depuis, elle a souhaité changer d'orientation de carrière et devenir agent administratif. Claudie était l'une des deux personnes qui s'occupait du secrétariat du Sivom. Depuis la dissolution de ce dernier, Claudie travaille à Malafretaz à raison de 9 heures par semaine pour gérer, entre autres choses, la facturation du temps de garderie et des repas du restaurant scolaire. Elle sera présente en mairie les jours d'ouverture au public.

Enquête publique

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a engagé un programme de requalification du site de la Plaine Tonique. Un permis d'aménager a été déposé, il prévoit l'aménagement d'aires de jeux et sportifs et la création d'une aire de stationnement de 540 véhicules. Ce projet est soumis à enquête publique pour laquelle un commissaire enquêteur a été désigné.

L'enquête publique sera ouverte du mardi 23 février 2021 à 9h au vendredi 26 mars 2021 à 17h en mairie de Malafretaz aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête sur le site et en mairie et transmettre ses observations et propositions au commissaire enquêteur. Les permanences du commissaire enquêteur en mairie et les modalités d'organisation seront communiquées prochainement sur les panneaux d'affichage de la mairie et sur le site internet de la commune.

Vie associative

Actualité de nos associations

Malafretaz illuminé comme à son habitude



Chaque année le mois de novembre est l'occasion pour le Comité des fêtes, avec l'aide des membres des autres associations, de nettoyer le matériel mis à disposition des malafertois et de décorer notre village.

Lors de cette « journée des bénévoles » chacun s'active pour donner à Malafretaz un air de fête. Guirlandes, personnages et autres décorations comme le sapin qui orne la salle des fêtes sont installés dans la joie et la bonne humeur.

Le soir tout ce petit monde se donne rendez-vous dans un restaurant pour un repas bien mérité.

Même si cette tradition n'a pas pu être respectée, l'an passé le village à tout de même été décoré.

Le comité des fêtes et l'équipe municipale adresse un grand merci à Jérôme, l'employé communal, pour le travail accompli.

Comité des fêtes et les malafertois

Chaque hiver il est agréable de se promener dans le village afin de profiter des décorations mises en place par le Comité des fêtes et les malafertois.

Cette année nous vous avons demandé de nous envoyer des photos afin de faire profiter les lecteurs du Malaf'Actu de vos créations.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé.

Voici quelques clichés que nous sommes heureux de partager avec vous.



Conseillers municipaux



Annick FALCAND

Bruno BOURY



Vie associative

Actualité de nos associations

Malafretaz-Lecture

La bibliothèque de Malafretaz se situe au 185, rue du centre, dans la mairie à côté du secrétariat. Cette association est gérée par des bénévoles.

Elle est petite par la taille mais a un large éventail de livres, documentaires, bandes dessinées, albums... Des abonnements de revues pour adultes sont aussi disponibles en prêts.

Tous les samedis matins (sauf en août et pendant les vacances scolaires), de 9h30 à 11h30, vous êtes accueillis par une bénévole qui enregistra vos documents. Vous avez la possibilité d'emprunter une quinzaine de livres.

Sur le site internet www.lecturenvies.fr, les lecteurs peuvent découvrir le fonds et les animations dans tout le réseau des bibliothèques.

La cotisation à Malafretaz-Lecture est dérisoire : 2 € par an, par famille. Cela permet à tous d'accéder à la culture et au loisir car lire ou feuilleter un bouquin est un plaisir, un moment de détente.

D'habitude Malafretaz-Lecture se joint au comité des fêtes pour la soirée des illuminations en décembre en proposant des contes pour enfants. Cette année, cause Covid, cette manifestation a été annulée.

Le matin du 13 janvier 2021, une animation pour les bébés est programmée afin d'amener les jeunes enfants vers les albums, de les inciter à ouvrir un livre.

L'équipe de Malafretaz-Lecture comprend une dizaine de bénévoles et ne cherche qu'à étoffer. Le bureau se compose de deux co-présidentes Marie-Pierre Michelin et Marylène Billody, trésorière Rachel Duteil, Secrétaire Émilie Fachinetti, vice-secrétaire Nathalie Prat-Hauret.

Banquet des classes 2021 en 1 et 6

Une petite équipe des futurs 40 ans s'est réunie en visio-conférence afin d'organiser le banquet des classes 2021. Habituellement, celui-ci a lieu le 3^e week-end de mars. Au vu du contexte sanitaire, il a été convenu de décaler cet événement le week-end des 16 et 17 octobre 2021. En espérant pouvoir profiter de ce moment de convivialité.

Les classards en 1 et en 6 intéressés peuvent d'ores et déjà se faire connaître ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Nicolas Penin au 04 74 25 49 85.

E-mail : conscrits2021@malafretaz.fr

Commémoration du 11 novembre

Par décision préfectorale, la cérémonie devait se dérouler sans public. C'est donc en comité très restreint qu'a eu lieu ce 11 novembre 2020 pour célébrer le 100^e anniversaire de l'armistice de la grande guerre.

Un hommage a pu être rendu à nos soldats morts pour la France. Le monument aux morts a été paré de deux gerbes de fleurs. André Béréziat a lu le message de l'union Française des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, ensuite le maire a donné lecture du texte, hommage à tous les « Morts pour la France » rédigé par la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, avant de citer les noms des « Morts pour la France ».

Cette cérémonie a été enregistrée. La vidéo est consultable sur le site internet de la commune sous la rubrique :

Habiter Malafretaz - Associations - Anciens combattants

2020, une année spéciale pour notre corps de Sapeurs Pompiers

Les pompiers ont été sollicités sur 64 interventions malgré 2 périodes de confinement durant lesquelles le SDIS n'a déclenché que les Centres d'Intervention et de Secours tels que Montrevel. Les CPINI n'étant pas équipés pour intervenir en période de pandémie.

La majorité des interventions concerne des secours à personne. La baisse de fréquentation du site de la Plaine Tonique a entraîné un nombre moins im-



portant de sorties.

Du côté de l'amicale, comme pour beaucoup d'associations, l'année 2020 a été compliquée. Le traditionnel concours de boules de fin août a été annulé. Heureusement, la distribution des calendriers a pu avoir lieu dès le 16 décembre en respectant les consignes de sécurité des gestes barrières. L'Amicale vous remercie pour votre accueil et votre soutien et vous souhaite une bonne année 2021.

Le corps des Sapeurs Pompiers de Malafretaz, composé de 2 femmes et 8 hommes a atteint un seuil critique de volontaires. Nous recherchons activement des femmes ou des hommes motivés pour intégrer l'équipe.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des renseignements :

Patrick Vernoux (06 20 33 71 28)

ou Nicolas Daujat (06 77 53 71 31).



Recrutements saisonniers 2021 à la CA3B

Tous les détails sur le site internet dans la rubrique "CA3B". Attention, la majorité des candidatures sont acceptées jusqu'au 31 janvier dernier délai.



Dominique MICHEL

Vincent GUICHARDAN



Coup de gueule

Même si nous aurions matière à écrire un article, nous avons souhaité commencer l'année sur des notes positives sans coup de gueule.

Coup de cœur

Des aides extérieures

Marion Catafort, photographe de passion, apporte son aide dans les prises de vue plus techniques. C'est elle qui est sollicitée pour les photos de couverture du Malaf'Actu et les photos des élus que vous pouvez retrouver dans le site internet ou en bas de page de ce bulletin.



Marion Catafort

Sarah Ung a créé un canal de communication sur Facebook, il y a environ 3 ans. Il recueille actuellement une centaine de membres et croît en nombre de semaine en semaine. Ce groupe se nomme « Les petits potins de Malafretaz ». La commune n'avait pas dans l'idée de se positionner sur les réseaux sociaux mais nous avons souhaité collaborer avec Sarah.



Sarah Ung

Estelle Giroud a souhaité apporter son aide dans l'écriture d'articles relatifs à Malafretaz. Elle propose également, du fait de son emploi de secrétaire sur une autre commune d'échanger sur les informations administratives que nous pourrions diffuser sur le site internet en parfait accord avec notre propre secrétaire, Rachelle Pallegoix.



Estelle Giroud

Alerte SMS

Vous pouvez vous inscrire gratuitement et anonymement depuis le lien en bas de la page d'accueil du site internet ou bien sur le lien www.malafretaz.fr/sms ou encore en utilisant le flash code ci-contre :



Pour les personnes ne disposant pas d'internet, il vous est possible de vous inscrire en contactant la mairie. La désinscription est tout aussi simple. Il suffira d'envoyer le mot STOP au numéro indiqué sur le dernier SMS reçu.

Administration

État civil

du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020

LES NAISSANCES

- En octobre :
Julia MERLE, fille de Florian MERLE et d'Océane MICHEL.
Raphaël PHARABOZ, fils de David PHARABOZ et de Barbara ODET.
- En novembre :
Marceau BIDDAU, fils d'Anthony BIDDAU et de Mélissa LACROIX.
- En décembre :
Zoé MORGADO, fille de Quentin MORGADO et de Cindy DEREGNAUCOURT.
Louis GUERIN, fils de Jérémy GUERIN et de Marie PEZANT.
Sacha BILLAUDY fils de Jordan Billaudy et Aurore ROBILLARD.

LES MARIAGES

Aucune célébration.

LES DÉCÈS

- RICHONNIER Georges, le 9 octobre 2020, 92 ans.
- GUILLET Aurélien, le 9 décembre 2020, 91 ans.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

- BOIRIVENT Philippe, 204 Route de Pillebois, transformation du garage en surface habitable.
- VERNOUX Stéphane, 50 Impasse de la Longère, transformation du garage en pièce à vivre.
- PITHIoud Martial, 283 Rue du Vallon, extension d'une maison d'habitation.
- MARICHY Romain et CREPIN Iadine, 99 Allée des chênes, construction d'une maison d'habitation.

IMPORTANT : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez interroger le secrétariat de la mairie.



Conception réalisation : C'est com' si...
Directeur de publication : le Maire de Malafretaz
Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz
Tél. 04 74 25 41 27
Impression : APO Lyon, 44 ter rue Jules Valenscaut 69008 Lyon
Tirage en 650 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.
Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.



Suivez-nous sur notre site internet www.malafretaz.fr

Conseillers supplémentaires



Sophie MAZIER

Jérôme MERLE

